

Chalette

Magazine municipal / n°6 / 13 septembre 2010



Place **Commune**



la Semaine
"Energie'villes"

P 7



La journée du jeu

P 12



Dossier :
La ville, l'affaire de tous

Le maire, responsable du mauvais temps ?

Comme chaque maire de France, j'ai récemment reçu un courrier du Préfet du Loiret pour recenser nos actions en matière de prévention de la délinquance. Toutes les questions portent sur des dispositifs, au sein desquels notre commune travaille, avec l'Etat depuis des années.

Ainsi, l'Etat lance une grande enquête pour savoir si nous sommes engagés dans des dispositifs qu'il pilote lui-même... Un bel exemple de démagogie, qui ne sert qu'à jeter l'opprobre sur les maires et les élus locaux, décidément accusés d'être responsables de tous les maux de notre société. La dette publique : c'est nous ! L'insécurité, c'est nous ! Pourquoi ne pas nous accuser d'être responsables de la crise financière, ou du mauvais temps...

Bien entendu, comme maires, nous nous préoccupons de votre sécurité, de la tranquillité de nos communes, de permettre le vivre-ensemble. Mais la sécurité publique est, et demeure, toujours la compétence de l'Etat. Nous en sommes des partenaires, actifs, sur le terrain, avec l'ensemble des ins-

titutions et en premier lieu l'Etat, par notre dialogue quotidien et nos actions avec les services de la Préfecture, du Tribunal, du commissariat, avec les services sociaux...

On nous accuse de ne pas jouer le jeu, de délaissé cette question. Mais aujourd'hui, c'est l'Etat lui-même qui rompt le partenariat. Car pour dialoguer, il faut être deux, et l'Etat est défaillant. Il est défaillant en se privant de milliards d'euros de recettes fiscales, parce qu'il n'a plus les personnels en nombre suffisant pour assurer ses missions. Sa politique spectacle, celle du chiffre en matière de sécurité, la vidéosurveillance sont défaillantes. Alors il se trouve le coupable idéal : le maire, objet d'une nouvelle mascarade médiatique, montée de toute pièce pour faire oublier les mécontentements et les mobilisations contre les réformes des retraites et des collectivités territoriales.

Non, nous ne sommes pas laxistes ! Nous sommes porteurs d'autres choix politiques en matière de sécurité : donner des moyens pour la prévention, soutenir la vie associative dans les quartiers, créer et développer des équipements et services publics de proximité, favoriser le dialogue.... C'est bien pour poursuivre nos actions que nous nous battons contre la réforme de l'Etat qui supprime des centaines de milliers de fonctionnaires, et notamment des policiers, contre la réforme territoriale et celle de la taxe professionnelle qui nous prive des moyens nécessaires pour mener nos actions et les services publics locaux dont vous avez besoin ! C'est ensemble que nous pourrons faire face !



Franck DEMAUMONT,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P3 - Actualités

C'est parti pour une nouvelle rentrée !

P4 - On en parle

Bienvenue sur le site de Chalette-sur-Loing

P5 - L'invitée du mois

*Véronique Lorillot,
Directrice de l'école élémentaire Pierre Perret*

P6 - Vivre ensemble

Chalette s'engage pour la journée mondiale de la paix

P7 - Développement durable

Les factures flambent, économisons l'énergie

P8 - Du côté de la radio

U.N.R.P.A : une association active et solidaire

P9 à 11 - Dossier

La ville, l'affaire de tous

P12 - Art et Culture

Le jeu : convivialité et lien social

P13 - Sports et Loisirs

«Faites du sport»

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant

L'école d'autrefois

P16 - A l'affiche

Chalette s'engage pour la journée mondiale de la paix

Chalette

Place Commune

Direction de la publication : Franck DEMAUMONT
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 43 21 99 02



C'est parti pour une nouvelle rentrée !

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la rentrée des classes jeudi 2 septembre. Mais, pour les enseignants de Chalette, celle-ci a démarré deux jours plus tôt avec notamment la réception de la communauté éducative à l'école élémentaire Pierre Perret.

Cette année, 1551 élèves sont inscrits dans les écoles de la commune, soit 37 élèves supplémentaires recensés par rapport à l'an passé. Quatre classes se sont ouvertes dans les écoles élémentaires de Vésines et Vivier-Boutet, et dans les maternelles Vivier-Boutet et Hurot. En revanche, une classe a fermé sur le groupe scolaire de la Pontonnerie. Grâce à la mobilisation des parents d'élèves et des enseignants, la fermeture annoncée de la classe maternelle de Vésines n'a pas eu lieu. Par ailleurs, la municipalité a poursuivi cette année son programme pluriannuel de remise à niveau des écoles. Les abords des groupes scolaires ont été sécurisés. Les accès ont été améliorés dans les écoles Barbusse et Cosson au Lancy. Des travaux de peinture ont aussi été effectués dans les établissements scolaires de la ville. La municipalité poursuit ses dotations complémentaires et la mise à disposition des ses équipements publics. Cette année, le partenariat entre la ville, l'Education nationale et l'école de musique de Montargis va être renouvelé et aboutir à l'ouverture d'une 3^{ème} "Classe Orchestre" à l'école du Bourg. Par ailleurs, l'équipe municipale a engagé cette année un dossier très important : celui de la reconstruction des écoles du Bourg. Dans son discours, le maire, Franck Demaumont, a expliqué qu'« après un diagnostic

et au vu des ambitions en matière d'accessibilité et de développement durable, le choix a été fait de procéder à une démolition et une reconstruction complète du groupe scolaire ». Il s'est également satisfait de la forte hausse du nombre d'enfants fréquentant la restauration scolaire, conséquence directe de la mise en œuvre d'une tarification adaptée au quotient familial. Pour cette raison, une restauration scolaire supplémentaire a été mise en place au centre de loisirs Aragon pour les enfants de l'école Vivier.

Déborah Creff

Quelques chiffres...

- Budget scolaire fonctionnement 2010 : **271 000 euros**
- Mobilier et création de classes 2010 : **15 100 euros**
- Aménagement pour la sécurité aux abords des écoles : **198 000 euros**



Débat : l'enjeu des retraites

Une conférence débat ayant pour thème : « *L'enjeu des retraites* » avec l'économiste et sociologue Bernard Friot (professeur émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre, membre de l'Institut européen du salariat, auteur du livre « *L'enjeu des retraites* », se tiendra le mercredi 22 septembre à 20h30 à la Maison des Arts. Une rencontre organisée conjointement par le Collectif montargois de défense des retraites et les Amis du Monde Diplomatique du Gâtinais.



Les élus de Chalette, à la manifestation le 7 septembre dernier contre le projet gouvernemental sur les retraites

On en parle...

Bienvenue sur le site de la ville de Chalette-sur-Loing !

Une nouveauté pour la rentrée ! Le site internet de la ville de Chalette va être mis en ligne à partir du 13 octobre, jour de l'inauguration officielle du Pôle communication, à l'adresse suivante : ville-chalette.fr. Toute l'équipe municipale est heureuse d'offrir ce nouvel espace destiné à encore mieux communiquer avec vous.



Certains le connaissent déjà grâce aux réunions de présentation qui se sont tenues en juin dans les divers quartiers de la ville. Pour d'autres, ce sera une découverte.

Petite visite guidée...

Dès que l'on entre sur le site, les premières impressions sont le dynamisme, la jeunesse. Les thèmes du développement durable, de la culture de paix ou encore de la démocratie participative sont aussi mis en valeur. Sur la page d'accueil sont présentes les dernières actualités de la ville. Dans la rubrique « en bref », vous trouverez un retour en images sur divers événements qui ont eu lieu sur la commune. Un

agenda met aussi en avant tous les événements à venir. Vous pourrez également suivre l'actualité de chacun des quartiers, créer votre espace citoyen et ajouter des articles ou encore des documents dans vos favoris.

« Je vis ; je bouge, je découvre, je participe »

Comme vous pourrez le constater, le site est divisé en quatre rubriques. La première « je vis », conçue pour faciliter toutes vos démarches administratives, met en avant les services publics proposés par la ville. Vous pourrez ainsi télécharger directement en ligne de nombreux formulaires. Un véritable gain de temps qui vous évitera de vous déplacer en

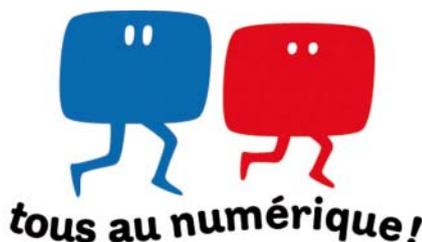
mairie ! Dans « je bouge », sont présentés tous les équipements culturels et sportifs de la ville comme la ludothèque, la maison de la nature et de l'eau, le hangar... « Je découvre » permettra d'approfondir vos connaissances sur l'histoire de la ville. Vous y trouverez notamment des photos anciennes ou encore des extraits du livre d'Anne-Marie Pasquet sur l'histoire de Chalette... Enfin, « je participe » est l'espace citoyen, réservé notamment aux associations. Nous espérons que vous prendrez beaucoup de plaisir à surfer sur le site de votre ville et nous vous souhaitons une très bonne navigation à tous !

Déborah Creff

À compter du 19 octobre 2010, fin de la télévision analogique : aide financière à l'accès à la TNT

Si vous recevez actuellement la télévision par une antenne râteau ou une antenne intérieure, il convient de vous équiper d'un adaptateur TNT ou d'une télévision numérique pour recevoir ce nouveau mode de transmission.

Une aide gouvernementale de 25 euros peut être allouée à toute personne âgée de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap à plus de 80 % et ne payant pas de redevance audiovisuelle, dans la limite d'un



plafond fiscal de 8000 euros pour une personne seule et de 11000 pour 2 parts. La demande d'aide doit être présentée dans les trois mois qui sui-

vent l'arrêt de l'analogique soit avant le 19 Janvier 2011. Un formulaire et des justificatifs doivent être fournis avec la demande. Le formulaire est disponible au SEMURPA – 42 Bis rue Roger Salengro (quartier de Vésines) ou en Mairie à l'accueil ou sur le site www.tousaunumerique.fr

Pour tout autre renseignement technique, vous pouvez appeler au prix d'un appel local du lundi au samedi de 8 h à 21 h, le 0 970 818 818.



Véronique Lorillot, Directrice de l'école élémentaire Pierre Perret

Véronique Lorillot, enseignante depuis plus de vingt ans, est directrice de l'école élémentaire Pierre-Perret de Chalette depuis deux ans. Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous l'avons rencontrée...

O riginaire de la région parisienne, Véronique a exercé le métier d'éducatrice pendant des années, avant de se tourner vers l'enseignement qui l'a amenée en province : « *C'est le travail avec les enfants qui m'a d'abord attiré. Par rapport à mes études en sciences de l'éducation, je me sentais plus intéressée par le côté social et psychologique. Et puis, rapidement, j'ai pris goût à l'enseignement. Pour apprendre aux autres, il faut d'abord apprendre soi-même et c'est ce que j'aime faire !* », dit-elle avec le sourire.

Pour cette femme dynamique et au sens du contact aiguisé, le métier de professeur, c'est avant tout la possibilité d'aller à la rencontre des autres. Parfois, on va même jusqu'à la confrontation avec les élèves, les parents ou les collègues. C'est donc une profession qui nécessite à un moment donné de s'interroger sur soi-même et qui permet d'évoluer. Des difficultés, Véronique en rencontre régulièrement car l'enseignement s'inscrit dans un contexte socio-politique : quelle école pour quelle société ? Il faut donc composer entre ses propres convictions, la de-

mande officielle qui évolue, les attentes des familles et la diversité des élèves.

A un moment où elle s'interrogeait sur ses orientations professionnelles, Véronique apprend que l'Éducation Nationale cherche une directrice pour la nouvelle école Pierre Perre. Pourquoi ne pas se lancer dans l'aventure ? Téméraire et avide de nouvelles expériences, elle décide alors de demander sa mutation : « *Arriver dans une école qui n'a pas d'histoire, c'est très particulier, il faut prendre ses marques. Je pense aussi que le changement est bénéfique et enrichissant.* »

Depuis maintenant deux ans, Véronique est donc à la tête de cet établissement et elle ne voit pas le temps passer. Elle apprécie de travailler dans cette école neuve qui a la particularité d'être très bien équipée sur le plan multimédia. Les yeux bleus profondément tournés vers l'avenir, Véronique nourrit une simple et belle ambition : celle de faire au mieux pour que chaque élève s'épanouisse grâce à des projets sur l'environnement, le cinéma, la poésie ou encore la citoyenneté.

Déborah Creff

“
Pour apprendre
aux autres,
il faut d'abord
apprendre
soi-même...
”

Vivre ensemble

Mardi 21 septembre : Chalette s'engage pour la Journée Mondiale de la Paix



“La guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix” (préambule de l'acte constitutif de l'UNESCO adopté à Londres le 16 novembre 1945).

Depuis 2001, la journée internationale de la Paix est fêtée chaque année comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence. Chaque 21 septembre toutes les nations et tous les peuples sont invités à cesser les hostilités. À l'initiative de l'ONU, le monde entier est ainsi convié à célébrer cette journée au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation.

Chalette, membre de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (ACDRP) œuvre pour faire vivre les solidarités, les valeurs de justice sociale, de partage, de to-

lérance et de paix. Chalette c'est aussi une ville-monde : pour preuve les actions de solidarité en direction des pays d'origine des Chalettois (russes, ukrainiens, polonais, italiens, pays du Maghreb...) ou bien l'organisation du festival « *Ma ville est un Monde* ». C'est donc tout naturellement qu'elle participera et appelle tous les Chalettois à participer activement à ce moment de mobilisation pour la paix et l'éradication des armes nucléaires mardi 21 septembre sur le parvis de l'hôtel de ville. La paix c'est l'affaire de tous et de chacun.

B. Taleb



Programme :

À partir de 18 h, Parvis de la Mairie

■ Chalette s'affirme Ville de Paix :

- Présentation du panneau des entrées de ville
- Inauguration du Parvis de la Paix

■ Chalette cultive la Paix : vernissage de deux expositions

- Des affiches pour la Paix par les enfants du centre de loisirs Aragon
- La bombe A et l'Humanité par l'AFCDRP (Association française des Communes, Départements et Régions pour la Paix)

■ Chalette fête la Paix

- Concert et apéritif



Le Grand Rozeau est fauché en septembre

Comme chaque année, le Grand Rozeau est fauché partiellement au mois de septembre. Le but : éviter l'envahissement par les ligneux (buissons, arbres) pour conserver à la zone ses caractéristiques de prairie, milieu qu'on appelle « ouvert ».

→ Une fauche tardive, exportatrice et bisannuelle :

Conformément au plan de gestion, la fauche est tardive – c'est-à-dire qu'elle n'a pas lieu avant le mois de septembre – afin de ne pas trop perturber la reproduction des oiseaux et des insectes. Elle est également « exportatrice » : les foin sont mis en balle et exportés, pour éviter que la matière organique se décompose sur un sol que l'on choisit d'appauvrir. Étonnamment un milieu fertile encourage une flore banale et peu diversifiée (orties, graminées...) alors qu'un sol pauvre en nutriments permet l'expression d'un plus grand nombre d'espèces végétales, caractéristiques des prairies de fauche qu'on cherche à sauvegarder.

Les fauches au Grand Rozeau et aux



fauche
2009 au
Grand
Rozeau

Prés Blonds sont partielles : seule la moitié des parcelles est fauchée chaque année, de manière à ce que chaque zone ne subisse une intervention qu'une fois tous les deux ans, et qu'il existe toujours des zones refuges pour la faune dérangée pendant la fauche.

Ces fauches font partie des actions

préconisées par le plan de gestion quinquennal mis en place en 2007, et confié au cabinet d'études Biotopie. Les travaux et les suivis écologiques sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil régional du Centre.

Laurence Duval

Les factures flambent, économisons l'énergie

Chalette s'associe cette année encore à la Semaine « *Energie'villes* » organisée par le Conseil régional et les Espaces Info Energie.

Au programme sur deux jours, des animations autour des économies d'énergie :

- **La présence du camion mobile « espace info énergie »** place Jean Jaurès, le mercredi 29 septembre, dans le cadre de la « fête de l'énergie » nationale. On y trouvera de la documentation et un expert répondra à toutes les questions sur les économies d'énergie possibles à la maison : en remplaçant votre chaudière, en isolant votre habitation, en régulant votre chauffage, en vous équipant en panneaux solaires...
- **Une projection-débat du film « ma vie sans pétrole »** mercredi 29 septembre matin au centre Aragon à 10 heures
- **Contes sur le thème de l'énergie**, mercredi 29 septembre à 14 h 30 à la médiathèque

- **La présentation des actions engagées par la ville** pour économiser l'énergie dans l'éclairage public et les illuminations de Noël – jeudi 30 à 9h et à 10h30 en mairie, salle des réceptions
- **Une présentation des schémas de fonctionnement des équipements énergétiques** de l'école primaire Pierre Perret le jeudi 30 septembre à 16h30 – école Pierre Perret, rue Saint Just
- **En direct de Radio Chalette (89.3) :** le 25 septembre à 9h, débat : « *Gaz, pétrole, électricité : quelles alternatives ? quel choix ?* »
- **L'appel aux familles volontaires** pour le concours « Familles à énergie positive » (voir encadré).
- **Des expositions** dans le hall de la médiathèque.

Laurence Duval

Participez au concours « Familles à énergie positive » !

Pourrez-vous réduire d'au moins 5% votre consommation d'énergie en 6 mois ? C'est le pari que vous faites en rejoignant ou en formant une équipe qui se donne pour objectif de diminuer sa consommation d'énergie par rapport à l'année précédente. Il suffit de relever ses consommations de l'hiver et de les communiquer au capitaine de l'équipe et de travailler à réduire sa consommation d'énergie... Un logiciel de l'Espace Info Energie calcule automatiquement la position de votre équipe. Entre vous et avec l'animateur, vous échangez plein de trucs et astuces pour moins consommer.

Qu'est-ce qu'on gagne ?

- des économies financières
- une expertise personnalisée sur vos consommations d'énergie et les postes où les économies sont les plus rentables
- des moments ludiques au sein de l'équipe et entre concurrents

Renseignements à l'Espace Info Energie au 02 38 62 47 07 ou auprès du service environnement de Chalette, au 02 38 93 11 00.



U.N.R.P.A : une association active et solidaire



L'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) est une association loi de 1901. En constante évolution, celle-ci agit depuis plus de 50 ans, pour l'amélioration des conditions de vie des pré-retraités, des retraités et des personnes âgées, tout en intégrant des activités ludiques et culturelles. L'UNRPA compte plus de 200 000 adhérents en France, dont près de 600 à Chalette répartis dans deux sections : celle de Vésines et du Bourg/Lancy.

Pendant la période estivale le nombre de sujets de mécontentement a grandi pour les personnes âgées : érosion du pouvoir d'achat, financement de la perte d'autonomie, accès aux soins, politique du médicament et bien entendu devenir des retraités... Les conséquences en sont des difficultés croissantes à vivre dignement pour le plus grand nombre de retraités et de personnes âgées dans tous les domaines. Comme le souligne Paulette Nublat, présidente de l'UNRPA de Chalette section du Bourg-Lancy, « les retraités que nous sommes ne peuvent se désintéresser du débat sur l'avenir des retraites car nous sommes tous visés par les mesures injustes et inhumaines que les dirigeants français veulent impérativement imposer ». Dans ce cadre là, l'UNRPA préconise notamment le retour à l'indexation des pensions sur les salaires, l'abrogation des dispositions Balladur - Fillon, l'élargissement de l'assiette de cotisation aux revenus financiers... En prolongement des actions déjà entreprises dès le mois

de mai (intervention auprès des parlementaires, carte pétition - 70 000 signatures recueillies à ce jour - participation aux collectifs de défense de la protection sociale) l'UNRPA était présente dans les manifestations du 7 sep-

tembre. « Nous sommes inquiets quant à l'avenir des futurs retraités que sont nos enfants et nos petits enfants. Les uns et les autres nous avons les mêmes intérêts à défendre ! ». Si une société vit par les membres qui la composent, en re-

tour il est bon de rappeler que le seul intérêt qu'il y a à se regrouper en société est qu'elle assure la vie de chacune et chacun. « Ainsi le troisième âge, appuyé sur les acquis précédents nous permet de découvrir de nouveaux horizons et activités hors rapports marchands qui justifient que la pension de retraite soit considérée comme rémunération sociale ». Tous ces sujets trouveront des prolongements et seront au cœur des rencontres d'octobre organisées par la ville et le Semurpa.

W. Le Bellec

Ville de Chalette sur-Loing

Les rencontres d'octobre

Pour une retraite active et solidaire

Du 28 septembre au 9 novembre 2010

Union Nationale des Retraités et Personnes Agées :

- Section Bourg/Lancy :
Mme Nublat
02 38 85 27 89
- Section Vésines :
Mme Gauchet
02.38.98.50.90

Dossier : La ville, l'affaire de tous

Vivons, créons notre ville



La ville en pleine mutation, pour preuve ici le quartier Kennedy Château-Blanc.

Elus locaux, militants associatifs, urbanistes, sociologues et intervenants sociaux, architectes, paysagistes, aménageurs et habitants... Tous, nous sommes les maillons essentiels pour construire la ville, la comprendre, la faire vivre, l'embellir, la dessiner... Tous, nous avons un jour partagé l'intuition que l'amélioration de notre cadre de vie pouvait être le point de départ d'un mieux être, collectif comme individuel. C'est une aventure humaine des plus passionnantes que celle de rechercher le plus grand dénominateur commun de ce qui fondera le développement d'un territoire à léguer aux générations futures. Entre les habitants et leurs représentants, ceux qui ont pour mission de gérer la cité, d'assurer la sécurité, la qualité de vie et l'égalité d'accès des citoyens aux services sanitaires et sociaux, quel travail en commun pour créer la ville de demain ?

Force est de constater que dans tous les domaines du quotidien (sports, culture, loisirs, mais aussi logement, déplacements, santé, urbanisme, emploi, éducation, solidarité,...) les habitants prennent des initiatives, construisent des projets, apportent des éléments de réponse à ce qu'ils vivent comme des manques ou des problèmes, proposent des démarches souvent ambitieuses ! A l'initiative des habitants eux-mêmes ou d'asso-

ciations, organisés en groupes informels ou structurés, toutes ces initiatives montrent que « ces possibles », contribuent à donner une autre image de notre territoire.

“Le pouvoir existe quand les hommes agissent ensemble ; il s'évanouit quand ils se dispersent !”

Par son histoire, sa population, son dynamisme social, Chalette est riche de ressources : mixité ethnique due aux différentes immigrations, mixité sociale liée aux différentes fonctions de la ville, mixité culturelle qui en résulte. Et c'est lorsque existent des espaces publics (marchés, réunions publiques, ou de fêtes populaires) que peut surgir la parole des citoyens. C'est lorsque la ville offre des lieux de rassemblement, de circulation et de frottement des différences, lorsque sont maintenus des espaces libres où la cité s'offre à elle-même dans toute sa diversité, que chacun peut avoir quelque chance d'être acteur d'un jeu qui n'est pas joué d'avance, en se saisissant de toutes les occasions pour prendre la parole, même là où on ne l'attend pas et quand on ne l'attend pas. C'est ensemble que nous vivons à Chalette, c'est ensemble que nous poursuivons son développement.

W. Le Bellec

Dossier : La ville, l'affaire de tous

Vie associative chalettoise : état des lieux

“Chalette, une ville humainement riche”

De part son histoire, Chalette dispose d'un mouvement associatif aussi riche que divers (culturel, sportif, social, caritatif, éducatif, de citoyenneté...). En ouvrant la Maison des associations en janvier 2004, la municipalité souhaitait répondre à la demande croissante du monde associatif local de disposer de locaux pour exercer ses activités⁽¹⁾. Mais pour les élus, ce nouvel équipement symbolisait également les objectifs qu'ils s'étaient définis : l'espoir de renforcer le lien social et de prouver que l'association est une des formes juridiques les mieux adaptées pour le développement de la citoyenneté, créer un lieu de vie, favoriser les échanges entre les différentes associations et fédérer le mouvement associatif local.

A quelques mois de ses 6 ans d'existence, l'équipement municipal a rempli une grande partie de ses objectifs. Toutefois, comme le regrettent Christine Lander Maire Adjointe à la vie associative et Frédéric PAY, responsable du secteur, ce lieu manque encore d'une vraie vie collective. Non pas que les associations n'y soient pas favorables, mais les conditions ne s'y prêtent pas forcément. En effet, les associations ne sont pas présentes en même temps ; certaines le sont l'après midi, d'autres le soir, d'autres encore le week-end, les rencontres ne sont donc pas évidentes. Toutefois cette carence n'empêche pas des moments de concertation collective. Par exemple en 2005, la ville a créé un conseil consultatif des associations dont les débats ont conduit à la mise en place dans l'établissement d'une signalisation, d'un bar et d'un espace commun convivial. Et puis les associations se retrouvent et répondent toujours présentes lors de l'organisation des grands moments de

la vie de Chalette, comme *Ma ville est un Monde*, ou la *Fête des gamins*, ou plus récemment la *fête du Sport*.

Un soutien permanent au monde associatif

A Chalette l'aide aux associations se décline sous plusieurs formes. D'une part la ville apporte un soutien financier par l'allocation d'une subvention de fonctionnement ou exceptionnelle. D'autre part elle octroie à chaque association Chalettoise le prêt d'une salle et d'un transport en car gratuits une fois par an, la mise à disposition de matériel ou bien l'intervention des services municipaux dans certains cas. Enfin par le biais de ses publications municipales elle aide à la promotion des activités. Ces aides représentent un montant non négligeable auquel s'ajoutent les subventions. Par ces actions, la municipalité veut contribuer au maintien et au développe-



Initiative en faveur de la solidarité avec le peuple d'Haïti, en mai 2010 organisée par l'Association Gâtinaise des Amateurs de Trains (AGAT).

ment du mouvement associatif qui est pour elle, un des maillons sine qua non de l'accès à la citoyenneté. Pour l'avenir elle souhaite raviver le conseil consultatif de toutes les associations chalettoises afin de dynamiser la vie associative, de proposer des projets. Mais une question reste posée : Sur quels critères considère-t-on une association chalettoise ? Par son siège social ? Par les activités réalisées sur la ville ? Selon la provenance de ses adhérents ? Affaire à suivre.

B. Taleb

⁽¹⁾ Au dernier recensement la ville comptait 22 clubs sportifs et 66 associations dont le siège social est situé à la maison des associations.



Dossier : La ville, l'affaire de tous

Repas de rues entre voisins, visites de quartiers, vie des clubs, fête de la ville, autant d'espaces permettant le «vivre ensemble» mais aussi, de s'appropriier sa ville et de devenir acteur de son développement.



SSOCIATIONS



Quelques repères :

- ➔ **Maison des Associations :**
32 rue Claude Debussy (quartier de la Pontonnerie)
- ➔ **Service Relations publiques et vie associative :**
02 38 93 57 97 - Courriel : alda.decastro@ville-chalette.fr
- ➔ **Service Vie des quartiers :**
02 38 98 87 92 - Courriel : aurelia.bille@wanadoo.fr
- ➔ **Adjointe à la Vie Associative :**
Christine Lander au 02 38 89 59 03

Le jeu : convivialité et lien social

Forum le samedi 25 septembre, de 10h30 à 16h30, à l'Espace Louis Aragon

Les rencontres régulières entre partenaires de l'Enfance et de la Petite Enfance (écoles, ludothèque, Point Info Famille, Caisse d'allocations familiales, le relais assistantes maternelles) ont permis de dresser divers constats : certains enfants ont encore des difficultés à l'école à accéder à la maîtrise de la langue, le souhait de la ludothèque d'élargir son public et de toucher davantage de familles des différents quartiers de Chalette, la proposition du Point Info Famille (P.I.F) d'informer sur l'intérêt du jeu dans le développement de l'enfant.

Tous ces échanges ont débouché sur l'organisation d'une journée autour du jeu comme support éducatif, culturel, relationnel (parents-enfants) et comme vecteur de lien social (rencontres des familles). Un forum sera donc organisé en partenariat avec la ville de Chalette (ludothèque, Relais assistantes maternelles) et la C.A.F. Pour la ville cette initiative s'intègre dans un projet plus large de sensibilisation à l'intérêt du jeu. Ainsi la lu-

dothèque a mis en œuvre des animations-jeux menées dans les quartiers de Chalette pendant les vacances scolaires en 2009 et 2010. Le forum qui vient en prolongement des actions municipales dans ce domaine et qui se déroulera le samedi 25 septembre à l'espace Aragon à pour objectif de privilégier les relations parents-enfants en apportant une information plus théorique sur l'intérêt du jeu pour les familles et favoriser la fréquentation de la ludothèque par des publics de cultures et de milieux différents.

Il se déclinera en trois axes :

- **Un axe théorique** sous forme de conférence débat organisé par le P.I.F et la C.A.F
- **Un axe pratique** sous forme d'animations-jeux par la ludothèque, une structure extérieure et des stands d'associations locales mobilisées autour du jeu.
- **Un aspect relationnel** à travers un pique-nique et les animations jeux.

B. Taleb



Programme de la journée :

- **10h00 - 10h30 :**
Accueil et jeux libres en famille
- **10h30 - 12h30 :**
Pour les parents, conférence-débat animée par l'association des ludothèques d'Ile-de-France autour des questions suivantes :
 - les parents, quelle place dans le jeu des enfants ?
 - pourquoi l'enfant joue ?
 - les types de jeu en fonction du développement de l'enfant
- **10h30 - 12h30 :**
Jeux encadrés par des animateurs pour les enfants pendant la conférence
- **Pique nique sur le site 13h30 - 16h30 :**
Jeux libres en famille à la ludothèque animés par diverses associations.



"Régis Mailhot a l'humour picaresque. Il va à sauts et à gambades dans la France en crise, et l'actualité lui inspire de désopilantes considérations. En fait, cet observateur, est un faux candide. Il a l'humour badine, mais sa badine est cinglante ! Cette irrévérence fait mouche." *Le canard enchaîné*

“Faites du sport”

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Chalette renouvelle l'opération « *Faites du Sport* ».

En partenariat avec de nombreux clubs et associations sportives chalettoises et de l'agglomération, elle invite les enfants à découvrir et à s'initier à de nombreuses disciplines : karaté, foot, taekwondo, nage avec palme, voile etc...

De nombreux temps forts ponctueront cette semaine sportive.

- **Le mercredi 15 septembre :**
au stade de la Garenne à 16h00.
Rencontre de football de niveau national : AJ Auxerre – USO en U15
- **Le samedi 18 septembre :**
au gymnase P.Picasso.
Rencontre de basket-ball de ni-

veau régional entre les Amis du basket et Savigny-le-Temple.

- **Les 18 et 19 septembre :**
au Lac de Chalette.
Championnat de France d'orientation Subaquatique.
- **Du 13 au 17 septembre :**
dans les locaux des associations.
Les associations accueilleront l'ensemble des chalettoises et chalettoises, petits et grands, dans leurs structures pour leur faire découvrir leur discipline à travers diverses animations, dans les cinq quartiers de la commune.

Durant deux jours il sera également proposé des découvertes sportives



avec toutes les écoles primaires, avec l'aval de l'éducation nationale, sur de nombreux lieux : la base de loisirs de Chalette, le complexe A. Delaune, les infrastructures sportives de Vésines, la maison des associations et le gymnase Eluard.

La section Taekwondo aux J.O. ?

Depuis sa création, il y a six ans, la section de Taekwondo de l'USC est en constante progression. Forte de ses bons résultats aux différentes compétitions, elle sera représentée aux tournois de qualification pour les J.O. de 2012 à Londres par Mamoudou Bassoum.

Fort de plus de quatre-vingt dix licenciés dont 59 chalettoises, l'USCT est encadrée par deux professeurs diplômés d'état, Mamoudou Bassoum et Frantz Michaud, ancien membre de l'équipe de France (10 ans) et ancien entraîneur (20 ans). La saison dernière a été marquée entre autre par la création d'un cours de Body-Taekwondo, mélange de Fitness, dance, mouvement de Taekwondo et yoga et par l'intégration de Mamoudou Bassoum dans l'équipe nationale d'Haïti, équipe entraînée par Frantz Michaud. Notons également la sélection de cinq de ses membres dans l'équipe régionale des jeunes. Autant de succès annonçant une saison prometteuse pour le Taekwondo chalettois.

Pour plus de renseignements
contacter le 06 24 36 42 79
ou le 06 17 55 70 96.



➔ Le Groupe des élus communistes :

Retraites : mobilisons-nous !

Tout est fait par le gouvernement pour détourner le mécontentement des français face à sa politique d'austérité, en désignant des boucs émissaires qui seraient responsables de tous les maux de la société. Or, depuis 3 ans, on assiste à la casse des services publics et de tous les acquis sociaux alors que des privilèges sont accordés aux grandes fortunes et aux revenus du capital.

Face à cela, la mobilisation très forte du printemps contre la réforme des retraites ne doit pas faiblir.

Elle ne répond ni aux questions d'emploi, surtout pour les jeunes et les seniors, ni à la réduction des inégalités hommes-femmes, ni à la reconnaissance de la pénibilité.

Actuellement 85% des efforts sont demandés aux salariés. Les revenus du capital sont 5 fois moins mis à contribu-

tion. Cela est inacceptable !

Le financement durable des retraites nécessite une autre politique de l'emploi et une autre répartition des richesses produites.

Les député(e)s communistes, républicains et du parti de Gauche ont déposé une proposition de loi alternative qui propose de :

1) Taxer les revenus financiers des entreprises et celles qui favorisent la spéculation au détriment de l'emploi

2) Majorer les cotisations des entreprises qui ont recours à plus de 25% de temps partiel et supprimer les exonérations des heures supplémentaires

3) Supprimer le bouclier fiscal

Nous vous invitons à poursuivre la mobilisation aux côtés des syndicats, ne nous résignons pas, restons solidaires !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

La culture est en danger ! elle doit demeurer une priorité !

Face à un Etat autiste qui se désengage et à un gouvernement qui, avec sa réforme, veut supprimer toute autonomie de gestion aux collectivités territoriales, comment la Culture peut elle résister ?

Contrairement à la droite qui considère l'art et la culture comme des produits sources de profits, la gauche considère la Culture comme un élément essentiel de l'environnement quotidien de tous sans aucune distinction. La Culture ne doit pas être un luxe ni un loisir ; elle est, dans notre société de plus en plus divisée, une nécessité pour construire une identité commune, pour faire lien entre ses membres et entre les générations. La Culture, c'est la solidarité, le lien social, l'émancipation des citoyens, le développement de l'esprit critique. C'est l'égalité des chances offertes à tous ! C'est une véritable politique transversale, liée à l'éducation, à la sécurité, à l'emploi. Nous devons rejeter une culture réservée à un public d'initiés et travailler à l'élargissement des publics. La Culture permet la libération de l'homme et notamment de l'homme consommateur.

A Châlette, l'action culturelle se décline

de différentes façons comme : la fête de la ville, l'orchestre à l'école, le cinéma dans les quartiers, l'extension du Hangar... Chaque année une programmation de grande qualité est proposée au Hangar.

La volonté municipale est que la Culture soit au cœur de la majorité des initiatives proposées. La Culture est à Châlette un « chantier permanent », les services et les élus travaillent à des initiatives culturelles municipales qui répondent à nos valeurs de gauche et œuvrent à une fréquentation du plus grand nombre.

Notre ville a la chance d'accueillir différentes communautés culturelles qui participent activement à la vie culturelle et au rayonnement de Châlette.

Afin de mener à bien tous ces projets, le soutien financier de partenaires institutionnels, notamment celui de la Région Centre, est essentiel.

De plus les élus chalettois ont clairement fait le choix lors des dernières programmations budgétaires d'engager des moyens conséquents pour la Culture et ce qu'elle véhicule, car elle demeure une de nos priorités !

État civil :

Naissances :

LIM Billy
BOUGUessa Lilia
PEYROU--REYNAUD Jade
SEVINDIK Ela
HERSELIN Calvin
ZEJNUNI Alban
TOURAINNE Raymond
DIARRA Nousseyyba
BOUMLID--RIVIERE Janelle
GASMI Leyss
BAYER Batuhan
KILINC Isa
SALLEY Emma
VIGREUX Sara
MBODJE Abdoulaye
ALBAYRAK Alkan
AKTUG Furkan
FROCHOT Océane
PRIANT Dylan
FIRAT Gevherhan
YILMAZ Asya
HERNANDEZ Léa
BEKTAS Sumeyye
HAFSOUNI Adem
BALABAN Ceylinx

Mariages :

MANDRILLON Fabrice
& DESMARET Roxane
DE OLIVEIRA Henrik & ANJO Emilie
VIARD Franck & GUILLOTON Aurore
TURQUETIL Yves & AVEZARD Valérie
GONZALEZ Cyril & LEFORESTIER Isabelle
SINNATHAMBY Janarhan & THIAGARAJAH Nilanie

Décès :

HANDZISCH Jean-Claude
DUFOUT Didier
TOUSCH Marie
KUSNIK Louis
AVEZARD Norbert
VAUTRIN div. JEANROY Madeleine
BOURGUILLEAU Vve MATHE Marie
BARGET Jean-Claude
LIORET Pierre
MAILLAULT Françoise
RODRIGUES ALMEIDA DIAS José
NYKYTYSZYN Pierre
BONNAIRE VVE CHADEVILLE Marie
Antoinette
LENGLET VVE FREMONT Marie-Françoise
PONTON VVE BLANCHARD Geneviève

L'école d'autrefois...

L'heure de la rentrée a déjà sonné... Finies les vacances ! Les enfants ont repris le chemin de l'école. Une période qui nous rend parfois nostalgique de ce temps où nous étions aussi écolier. Pour tous les amoureux de l'école d'antan, il existe à Chalette le musée Fernand-Boutet. Celui-ci reconstitue l'école de 1850 à 1950. Une idée de sortie à l'occasion des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre...



Jean-Pierre Tisseyre lors de la visite du Musée d'École par les nouveaux Chalettois.

Programme des journées du patrimoine :

En plus du musée d'école, il sera aussi possible de **découvrir le patrimoine naturel de la ville** samedi 18 septembre à la **Maison de la nature et de l'eau**, grâce à une projection de photos animalières du photonaturaliste M. Peintre à 18h, suivie d'une sortie sur le terrain à 19h. La MNE propose également le dimanche la **découverte de la scénographie de 14h à 17h**. Par ailleurs, à l'occasion de **l'année de la Russie en France**, le service culturel met en place une visite commentée des sites de **l'immigration Russe à Chalette** le dimanche 19 septembre. Le rendez-vous est donné à **15h devant l'église Russe orthodoxe** «la Sainte-Trinité» qui se situe n°54 rue Gaston Jaillon, puis à 16h30, **visite du «carré Russe»** dans le cimetière de Vésines.

Installé dans une salle de classe d'autrefois dans le plus ancien établissement scolaire du bourg (1876), ce musée présente de nombreux objets récupérés dans des écoles de la région mais aussi dans certains établissements du sud de la France. C'est Jean-Pierre Tisseyre, enseignant retraité et ancien

adjoint au maire de Chalette, qui s'est tout particulièrement chargé de cette recherche. La collection présente l'école depuis 1850 à 1950. On y trouve des bureaux, des estrades, des poêles, des bouliers, des porte-cartes, des plumes Sergent Major, des encriers (en porcelaine, plastique, étain ou verre), des ardoises ou encore des bûchettes bois pour le calcul. Des cahiers et des ouvrages d'époque sont aussi à la disposition du public ainsi que des cartes et des tableaux à thème : carte de France, volumes, leçons de morale.

L'animation :

Diverses animations ont lieu régulièrement dans l'année : leçon de choses, chant, pliage, dessin ou encore l'écriture à la plume Sergent major... Elles sont assurées par des retraités, membres de l'association « les amis de l'école de Chalette » (A.E.C) et par le service tourisme de la mairie. Avec leur humour et leur en-



thousiasme, ils nous font partager leurs souvenirs d'enfants et d'enseignants dans cette école qui semble si lointaine de nos établissements modernes...

A noter que pour les journées du patrimoine, le musée d'école sera ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, samedi 18 et dimanche 19 septembre. Pour plus d'informations, contacter le 02 38 89 59 20.

Déborah Creff

Le 25 septembre à 11h :

Au Musée d'École, le maire Franck Demaumont, remettra la médaille du Tourisme à Jean-Pierre Tisseyre. Tous ses amis sont invités à se joindre à cette sympathique cérémonie.

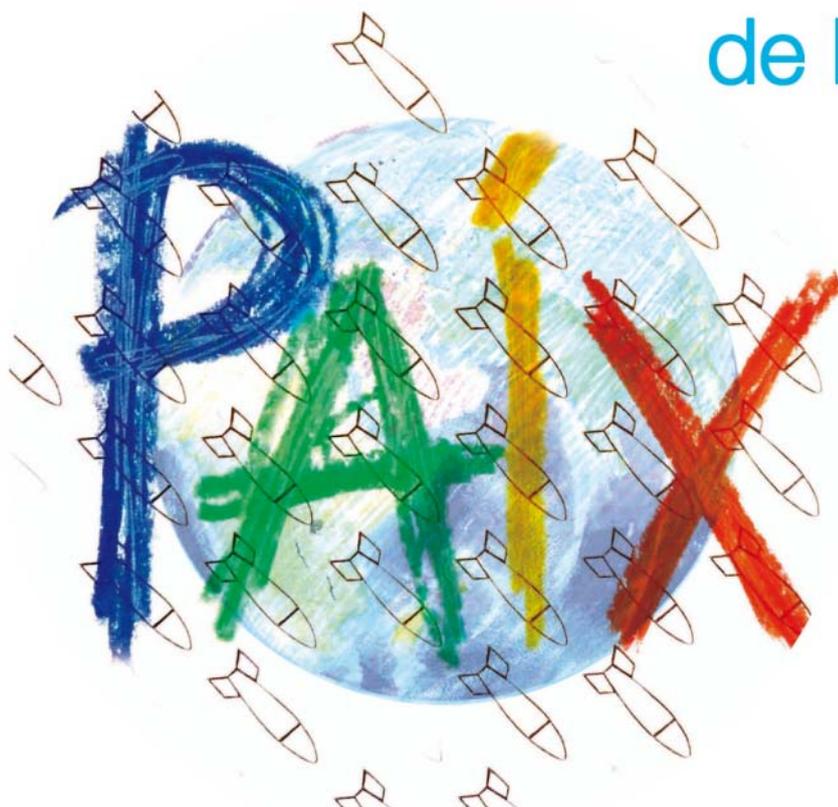


Mardi 21 septembre 2010

à partir de 18h

Parvis de la Mairie

Chalette s'engage pour la Journée Mondiale de la



À partir de 18h - Parvis de la Mairie

Chalette **s'affirme** Ville de Paix

> Présentation du panneau
des entrées de Ville

> Inauguration du Parvis
de la Paix

Chalette **cultive** la Paix

> Des affiches pour la Paix par les
enfants du centre de loisirs Aragon

> "La bombe A et l'Humanité"
par l'AFCD RP

Chalette fête la Paix / Concert et apéritif

Brèves

Conseil Municipal :

Lundi 27 septembre à 20h30
Salle du Conseil Municipal.
Séance publique.

Réunions des comités de quartier :

> Pontonnerie :

le mercredi 15 septembre à 18h
Maison des associations

> Kennedy-Château-Blanc :

le mercredi 22 septembre à 18h
Salle polyvalente Ecole élémen-
taire Pierre Perret

Belote du comité de quartier du Bourg :

le dimanche 26 septembre
à partir de 13h30

Maison des Associations.
Nombreux lots à gagner.

Cérémonie des jeunes diplômés :

la municipalité récompense
chaque année les jeunes diplômés
chalettois, même si les études ont
été réalisées en dehors de l'agglomération
montargoise. Celles et ceux qui ont obtenu
cette année un CAP, BEP, BAC, BTS, licence,
maîtrise, master ou autres, peuvent s'ils
le désirent s'inscrire auprès du Point
Information Jeunesse afin de procéder à
leur inscription :

• Tél. : 02 38 89 59 49

• farah.loiseau@ville-chalette.fr

• P.I.J - BP 45 120

Chalette sur Loing

(Une photocopie du diplôme est nécessaire).

Amis des oiseaux du club de Chalette (AOCC) :

6^e bourse d'oiseaux, le 17 octobre
2010 - Maison de quartier de la
Pontonnerie - Rue de Villeman-
deur - Entrée gratuite - Pour tous
renseignements 02 38 95 82 08 ou
06 23 90 28 58

Visite inaugurale des aména- gements de Chalette-Bourg

Samedi 25 Septembre à 9h30

Rendez vous Place Jean-Jaurès
(Place Jean-Jaurès, aménagements
des rues Marceau, Lazare-Carnot,
Gambetta, du cimetière et rue
Léon-Blum)